

Ainsi, on peut évaluer très approximativement la fiscalité perçue sur les entreprises aurifères dans une fourchette entre 15 et 35 millions de francs, soit 5 à 15 % du chiffre d'affaires officiel du secteur, mais seulement 3 à 7 % de son chiffres d'affaires réel estimé.

Surtout, la structure de cette fiscalité apparaît nettement inadaptée ou à contre-emploi : octroi de mer pénalisant la transformation locale de l'or par rapport à une exportation en l'état, fiscalité sur la production et les bénéfices très fortement incitative, assiettes favorisant l'évasion fiscale.

Les perspectives de l'activité dans les prochaines années, notamment en ce qui concerne la mise en oeuvre d'un ou de plusieurs projets d'exploitation d'or primaire, sont elles de nature à réévaluer les retombées économiques et fiscales de l'activité ? Si une mise en exploitation industrielle transformera le secteur aurifère, ses effets positifs doivent cependant être précisés. Par ailleurs des difficultés doivent être prévues en ce qui concerne l'exploitation alluvionnaire, qui peuvent remettre en cause les efforts engagés.

B. Des perspectives incertaines

Le second cycle de l'or est il en voie d'achèvement ? Si une telle affirmation peut apparaître précipitée, il faut constater que l'activité économique du secteur aurifère est en recul en 1998 et 1999 après un point haut en 1997. Ce recul n'est pas seulement lié à la faiblesse actuelle des cours mondiaux de l'or, mais aussi aux conditions d'exploitation propres au secteur aurifère guyanais.

1°) Un contexte international défavorable à l'exploitation d'un gisement d'or primaire

L'activité aurifère est largement déterminée par des facteurs extérieurs, au premier chef l'évolution des cours de l'or, dont l'encadré ci-après décrit les mécanismes. La plongée de ces cours depuis 1999, actuellement en dessous de 280 USD/once, a provoqué une diminution mondiale des investissements de recherche, et a également entraîné des mouvements de restructuration dans l'industrie minière internationale. Les sociétés minières rencontrent désormais des difficultés à réunir des capitaux sur le marché mondial.

La Guyane vit également une situation caractéristique d'un "post-rush" selon le BRGM : faute de mise en évidence d'un gisement majeur, les sociétés internationales considèrent avoir consacré à la Guyane un effort d'investissement et de prospection suffisant en l'état, et pourraient s'orienter vers une stratégie d'attente et de transaction sur les droits miniers obtenus. Un phénomène identique est constaté sur l'ensemble du plateau des Guyanes : le lancement de l'exploitation de la mine de Las Cristinas au Venezuela, prévu pour 2001, a été gelé en juillet 1999 ; l'arrêt de l'exploitation ou la cession du gisement d'Omaï seraient envisagés par la société Cambior.

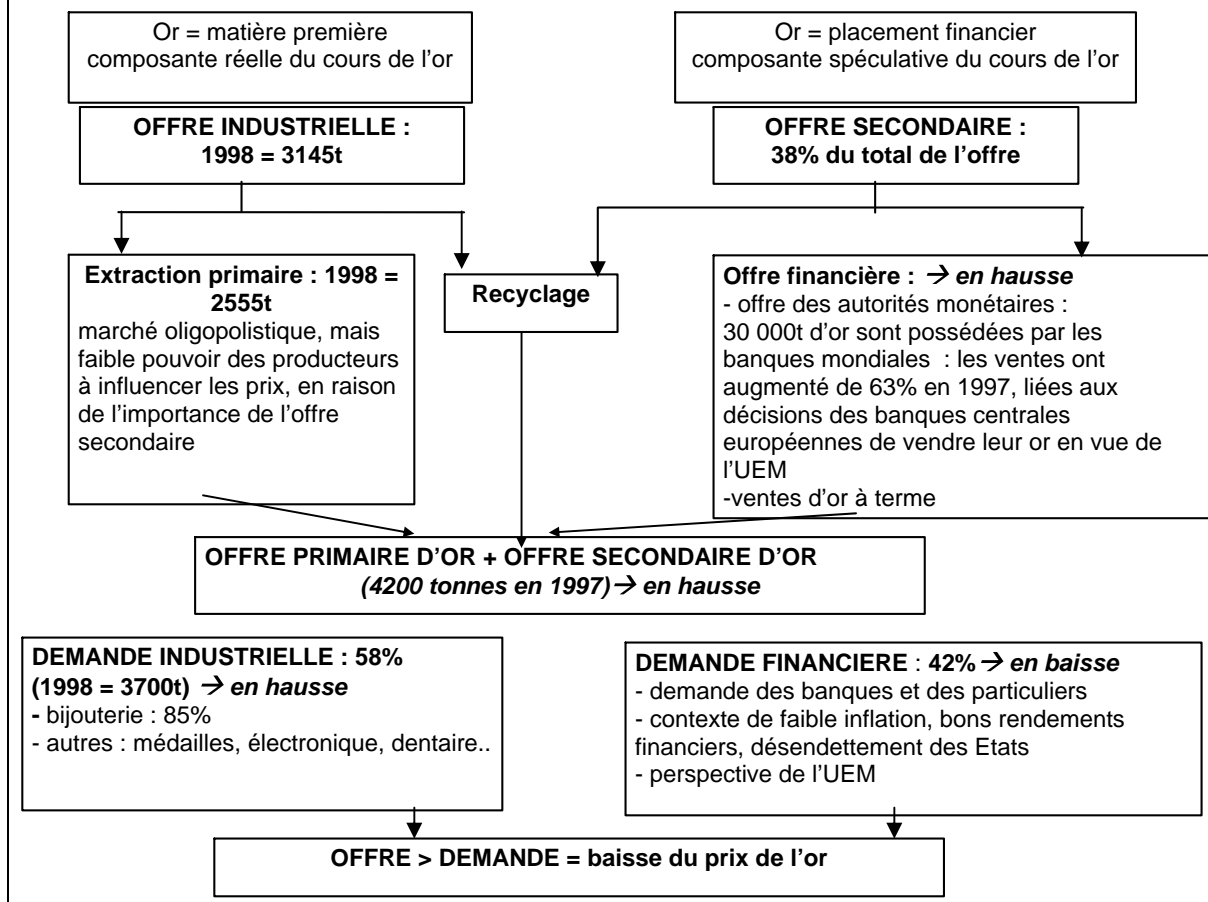
Les déterminants du cours de l'or

L'or a la particularité d'être à la fois une matière première industrielle et un instrument financier. Si depuis la fin des années 80, l'usage industriel tend à surpasser l'usage financier, la composante financière de l'or continue de jouer un rôle important dans la formation des prix. En effet, ce n'est plus tant au niveau de la demande que cette dernière agit, mais au niveau de l'offre. Ce renversement explique en particulier la baisse du prix de l'or depuis une vingtaine d'années et surtout depuis 1995.

Valeur refuge pendant la période inflationniste des années 70, l'or n'a cessé de perdre depuis 1980 son attrait auprès des banques centrales mais également auprès des particuliers. La chute du prix de l'or à partir de 1995 trouve essentiellement son origine dans l'incertitude pesant sur l'avenir des réserves en or des banques centrales, notamment avec la perspective de l'union monétaire en Europe. Plusieurs banques centrales ont décidé de vendre une partie de leurs réserves, ce qui a créé une offre additionnelle importante. En 1997, les ventes d'or des banques centrales ont augmenté de 63% . L'annonce de la banque centrale britannique en mai

1999 de vendre 60% de son stock d'or sur cinq ans a fait dégringoler le prix de l'or à 253\$ l'once, son prix plancher depuis vingt ans. La décision des banques centrales européennes de limiter leurs ventes d'or a par la suite stabilisé le cours de l'or, cependant il est peu probable, selon l'avis des experts, que ce dernier augmente à nouveau de façon importante.

La baisse conséquente du prix de l'or depuis 1995 a stimulé la restructuration de l'industrie minière, amorcée dans les années 80. En effet, face à la chute du prix de l'once, les coûts de production ont imposé une sélection entre les activités rentables et non rentables. La restructuration s'est traduite, d'une part par la fermeture de mines, et d'autre part, par un certain nombre de fusions et d'acquisitions.



En Guyane, l'activité d'exploration est en net recul en 1998 (82 MF investis) et 1999 (52 MF) après le sommet de 1997 (169 MF). Certains opérateurs se désengagent progressivement : Homestake s'est retiré en 1998, SMBG (Cogéma) en 1999, et Franc-Or a cessé toute activité d'exploration en 1998. Pour d'autres les efforts d'exploration sont mis en sommeil ou ralentis : ainsi pour Asarco à Mataroni et Impératrice, Cambior à Bois-Canon, Guyanor à St Elie et Dieu-Merci, WMC à Langka Tabiki, Montagne française et Cokioko. En dehors de quelques sites prometteurs, les travaux d'exploration ont pu mettre en évidence des gisements mais ceux-ci n'apparaissent pas économiquement exploitables. En effet les coûts d'exploitation sont généralement supérieurs sur le plateau des Guyanes, par rapport à l'Afrique de l'ouest, en raison des contraintes d'exploitation en forêt tropicale.

L'activité des sociétés présentes se recentre donc sur les quelques prospects intéressants. **Les deux projets les plus aboutis sont, d'une part, le projet Asarco à Camp Caïman, d'autre**